

**La Comédie** en Ardèche  
**DIJOUÉ**

La Comédie de Valence  
CDN Drôme – Ardèche

**itinérante**



Théâtre

Tanguy Viel / Emmanuel Noblet

# Article 353 du code pénal

**Saint-Agrève**  
Salle des Arts

**Lu 14.04.25**  
**20h**

# Article 353 du code pénal

Tanguy Viel /  
Emmanuel Noblet

Théâtre  
1h30  
Dans le cadre du  
Parcours À Facettes

Peut-on justifier un geste criminel? D'un polar à succès signé Tanguy Viel, Emmanuel Noblet tire un thriller théâtral dans lequel se reflètent la rage d'un homme à cran, et bien des lueurs d'humanité.

Sur scène, un chantier. C'est celui du projet immobilier, aujourd'hui avorté, que l'on a fait miroiter à toute une commune bretonne. Martial Kermeur en était, lui qui avait investi ses derniers sous pour y acquérir une propriété. Peut-être l'échec de trop pour ce cinquantenaire taiseux à bout de souffle, licencié, divorcé, vivant seul avec son fils. Cette injustice le fait basculer dans le crime. L'écrivain Tanguy Viel a imaginé la déposition d'un homme acculé, prêt à tout pour regagner sa dignité. Son interlocuteur: un juge en quête de vérité qui rassemble ici des éléments pour se forger une «intime conviction» telle que prescrite par l'article 353 du code de procédure pénale. Leur dialogue est l'occasion d'une palpitante enquête sur scène à l'interprétation sans faille – dont Vincent Garanger dans le rôle principal. Une méditation sur la justice, sociale et intime.

**Réservations : Office de Tourisme Ardèche Hautes Vallées – 04 75 64 80 97 ou  
auprès de La Comédie de Valence au 04 75 78 41 70**

Plein tarif: 14€ / Tarif réduit: 10€ / Enfants de moins de 16 ans: 7€  
Tarif solidaire: Adultes 7€ / Enfants de moins de 16 ans: 5€

**Avec la communauté de communes Val'Eyrieux et le concours de la mairie de  
Saint-Agrève, de Saint-Agrève en fête et de l'Odysée, centre socioculturel**

D'après le roman de Tanguy Viel / *Adaptation*: Emmanuel Noblet / *Avec*: Vincent Garanger, Emmanuel Noblet / *Scénographie*: Alain Lagarde / *Lumière*: Vyara Stefanova / *Son*: Sébastien Trouvé / *Vidéo*: Pierre Martin-Oriol / © Jean-Louis Fernandez